



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 avril 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2006

Genève, 3-28 juillet 2006

Débat de haut niveau

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Création, aux niveaux national et international,  
d'un environnement qui se prête à un plein emploi  
productif et un travail décent pour tous,  
et son impact sur le développement durable**

### **Création, aux niveaux national et international, d'un environnement qui se prête à un plein emploi productif et un travail décent pour tous, et son impact sur le développement durable**

#### *Résumé*

Au cœur du programme des Nations Unies pour le développement adopté au Sommet mondial de 2005 se trouve la promesse de réduire la pauvreté et d'améliorer l'équité et l'intégration sociale. Conscients du rôle crucial que joue l'emploi à cette fin, les dirigeants ont décidé « de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun de trouver un travail décent et productif les objectifs fondamentaux de [leurs] politiques nationales et internationales en la matière ».

Dans l'esprit de cet engagement, les principaux aspects des difficultés structurelles liées à la création d'emplois sont abordés dans le présent rapport. Il y est avancé que, pour tenir les engagements pris par les dirigeants du monde entier, il faut concilier l'intérêt actuel pour la croissance économique avec les résultats sociaux et écologiques. Ainsi, l'emploi est placé au centre des programmes économiques, sociaux et écologiques et des recommandations y sont formulées dans ces trois domaines.

---

\* E/2006/100.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–9	3
II. Diagnostic des tendances actuelles de l'emploi . . . . .	10–14	5
III. Rôle des politiques macroéconomiques et commerciales : perspectives nationale et internationale . . . . .	15–24	6
IV. Difficultés du marché du travail : concilier souplesse et sécurité sociale . . . . .	25–29	9
V. L'emploi dans les zones rurales : les liens entre la productivité agricole et les activités non agricoles . . . . .	30–39	10
VI. Rôle des petites et moyennes entreprises et industrialisation . . . . .	40–49	13
VII. Incidences sur le développement durable . . . . .	50–56	16
VIII. Conclusions . . . . .	57–58	18

## I. Introduction

1. Le nombre de sans-emploi dans le monde (192 millions) a atteint de nouveaux sommets en 2005. Fait plus alarmant encore, le nombre de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté est presque trois fois supérieur à celui des chômeurs et 50 % des travailleurs dans le monde, soit autant qu'il y a 10 ans, gagnent au plus 2 dollars par jour par personne pour eux et leur famille. En bref, en termes de création d'emplois, le monde connaît des difficultés structurelles telles que la croissance seule s'avère incapable d'y remédier.

2. L'emploi en soi ne permettra pas d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du programme des Nations Unies pour le développement s'il ne crée pas de revenu suffisant pour que les individus et les ménages sortent de la pauvreté ou si les conditions de travail sont précaires et dangereuses. Il faut donc s'intéresser de plus près au travail décent, autrement dit veiller à ce que « chaque femme et chaque homme puissent accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité<sup>1</sup> ». L'importance cruciale du travail décent s'explique par le fait que le travail occupe une place centrale dans la vie des gens. C'est là où la dimension « économique » de la vie rejoint la dimension « sociale ». Le travail décent est essentiel non seulement comme source de revenu mais aussi parce qu'il est une condition de l'autodétermination et de la participation effective de chacun, en tant que citoyen, à la collectivité à laquelle il appartient. À ce titre, il facilite l'intégration et la cohésion sociales. Il est également vital pour le relèvement à long terme des pays sortant d'un conflit.

3. Conscients du rôle crucial que joue l'emploi dans la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'intégration sociale, les dirigeants qui ont participé au Sommet mondial en septembre 2005 ont décidé « de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun de trouver un travail décent et productif les objectifs fondamentaux de [leurs] politiques nationales et internationales en la matière<sup>2</sup> ». Chaque gouvernement et l'ensemble de la communauté internationale, y compris le système multilatéral, ont dès lors une grande responsabilité à cet égard.

4. La double difficulté consiste à créer de nouveaux emplois productifs tout en améliorant ceux qui existent. Ces dernières années, l'intensité d'emploi de la croissance semble néanmoins s'être affaiblie tandis que l'offre effective de main-d'œuvre a augmenté en raison de l'ouverture sur l'extérieur et de la participation croissante des pays en développement à l'économie mondiale, conjuguées aux taux de fécondité constamment élevés dans nombre de ces pays et à une hausse des taux de participation des femmes. En conséquence, il faut créer de plus en plus d'emplois pour absorber la main-d'œuvre de plus en plus nombreuse et des taux de croissance plus élevés sont désormais nécessaires pour générer les mêmes taux de croissance de l'emploi qu'il y a 15 ans. Il faut donc élaborer des politiques qui s'attachent à la fois à augmenter la croissance et à en accroître l'intensité d'emploi.

5. La mondialisation et l'évolution technique exposent de vastes parts des économies nationales à une concurrence intense face à laquelle la souplesse des marchés du travail est nécessaire pour permettre à la main-d'œuvre de retrouver un emploi dans une autre entreprise, un autre secteur ou une autre région. Mondialement parlant, même s'il est probable que la délocalisation (à savoir la tendance à déplacer certaines parties du processus de production qui mobilisent une pléthore de travailleurs (peu qualifiés) des pays développés vers les pays en

développement) crée plus d'emplois, elle entraîne également des déplacements de main-d'œuvre dans les pays concernés. La pression de la concurrence mondiale a également fait qu'à maintes reprises l'accent a été mis sur une plus grande souplesse de rémunération, l'allègement de la réglementation et des prélèvements fiscaux, la réduction de l'emploi, notamment dans le secteur public, l'érosion du pouvoir de négociation et la réduction des dépenses publiques dans des domaines essentiels pour les pauvres, comme la santé, l'éducation et la protection sociale.

6. L'évolution des institutions du marché du travail et des prestations sociales limite donc de plus en plus la redistribution des bénéfices économiques au profit de la main-d'œuvre. En conséquence, dans de nombreux pays, l'emploi est devenu de plus en plus informel, la part salariale du revenu national a baissé et les écarts de salaires entre main-d'œuvre qualifiée et main-d'œuvre non qualifiée se sont creusés. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, la tendance à la division professionnelle horizontale et verticale en fonction du sexe persiste sur le marché du travail en raison, notamment, des inégalités entre les sexes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'embauche qui entraînent, entre autres, de constants écarts de rémunération entre hommes et femmes, dans tous les secteurs dans le monde entier. Tous ces changements et modèles structurels peuvent être considérés comme le signe que l'on a totalement négligé de concilier les résultats économiques et les résultats sociaux comme l'illustre le fait que l'objectif du plein emploi et du travail décent n'est pas prioritaire dans les politiques internationales, notamment dans l'élaboration de stratégies pour la réduction de la pauvreté. En effet, les niveaux d'emploi sont souvent des produits accessoires des mécanismes du marché.

7. Pour élaborer et mettre en œuvre des politiques efficaces relatives à l'emploi et au marché du travail, il faut que les employeurs et les travailleurs coopèrent activement par l'intermédiaire des organisations qu'ils ont librement choisies pour les représenter. De bonnes relations de travail et des négociations collectives sérieuses peuvent également contribuer à la gestion du changement et à la hausse de la productivité des entreprises et de l'économie dans son ensemble. Ces démarches bipartites et tripartites, appelées dialogue social, peuvent aider les gouvernements à élaborer, en temps voulu, des politiques publiques de meilleure qualité, mieux adaptées à la situation et plus équilibrées en vue de promouvoir un travail décent et productif.

8. Dans le contexte de la mondialisation, créer un environnement qui se prête à un plein emploi productif et à un travail décent pour tous a de multiples incidences sur les trois piliers du développement durable. Étant donné qu'elle contribue à la prospérité économique et à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois renforce les piliers économique et social. Quant à l'environnement, il est de plus en plus manifeste que, prises globalement, les activités économiques, qui ne cessent de se multiplier, ont déjà produit sur lui des effets néfastes, dont la portée est aussi bien nationale que mondiale. Si la dégradation de l'environnement est essentiellement due au manque de viabilité des schémas de consommation et de production, la pauvreté peut également en être l'une des causes. Par conséquent, dans la mesure où elles permettent de lutter contre la pauvreté, les stratégies pour l'emploi peuvent également contribuer à la dimension environnementale du développement durable. En outre, les nouvelles technologies « vertes » peuvent aussi déboucher sur la création d'emplois. La création d'emplois et la protection de l'environnement ne

sont donc pas nécessairement des objectifs incompatibles et peuvent souvent être conciliées.

9. Étant donné qu'il s'agit d'un sujet extrêmement vaste et qu'il faut présenter au Conseil économique et social un document d'orientation concis, on trouvera en annexe au présent rapport un document de travail (E/2006/CRP.2) qui comporte une analyse plus complète et plus détaillée de la question.

## II. Diagnostic des tendances actuelles de l'emploi

10. Selon le *Rapport annuel sur les tendances de l'emploi dans le monde* publié par l'Organisation internationale du Travail, le taux de chômage mondial s'élevait à 6,3 %, chiffre identique à celui de l'année précédente mais en hausse de 0,3 % par rapport à il y a 10 ans. Au total, près de 192 millions de personnes étaient sans emploi dans le monde, soit une augmentation de 2,2 millions depuis 2004 et de 34,4 millions depuis 1995. Le chômage des femmes, en particulier, a augmenté de 13,2 millions depuis 1995, atteignant 77,9 millions en 2004. Près de la moitié des chômeurs dans le monde sont des jeunes, situation alarmante compte tenu du fait que les jeunes ne représentent que 25 % de la population en âge de travailler<sup>3</sup>.

11. Le chômage n'est cependant qu'un indicateur médiocre du manque de travail décent car il n'est que la partie visible de l'iceberg pour ce qui est du problème mondial de l'emploi, la plupart des habitants des pays en développement ne pouvant tout simplement pas se permettre d'être sans emploi en raison de l'absence de protection sociale. Sur les plus de 2,8 milliards de travailleurs dans le monde, près de la moitié soit autant qu'il y a 10 ans sont sous-employés ou, en raison de la faible productivité ou d'autres facteurs, ne gagnent pas assez pour se hisser, ainsi que leur famille, au-delà du seuil de pauvreté fixé à 2 dollars par jour<sup>3</sup>. La plupart travaillent dans le secteur informel, qui, ces 10 dernières années, a constitué la principale source de croissance de l'emploi dans nombre de pays en développement. En effet, ce secteur comprend désormais de la moitié aux trois quarts de l'emploi non agricole dans les pays en développement et emploie généralement plus de femmes que d'hommes. Compte tenu de ces tendances, ce n'est pas seulement le chômage, mais en particulier le sous-emploi et l'emploi à faible productivité qui constituent les principales difficultés. La politique générale en faveur de la réduction de la pauvreté devrait donc s'attacher à la fois à la création d'emplois et à la hausse de la productivité. Pour cela, il faut que les stratégies pour l'emploi améliorent la productivité des travailleurs dans les secteurs dynamiques en expansion et s'emploient à renforcer les capacités dans les secteurs de l'économie où la plupart de la main-d'œuvre est concentrée.

12. De 1995 à 2005, la part de l'agriculture dans l'emploi a chuté d'environ 44,4 % à 40,1 % et, simultanément, la part des services est passée de 34,5 % à 38,9 %. L'emploi dans l'industrie, qui s'élève à 21 %, est resté stable pendant cette période. Ces chiffres montrent qu'au lieu du passage attendu de l'agriculture à l'industrie (assorti d'une hausse classique des salaires et d'une amélioration des conditions de vie), on a assisté à un mouvement de l'agriculture vers les services, essentiellement dans l'économie informelle urbaine. Étant donné que les trois quarts des pauvres dans le monde vivent dans des régions rurales et agricoles et que la plupart des emplois nouveaux sont créés dans l'économie informelle, dans nombre de pays en développement, sortir de la pauvreté suppose de concentrer les efforts sur

le secteur rural agricole et non agricole, l'économie informelle et les petites et microentreprises afin d'aider les travailleurs à passer d'activités à faible productivité à des activités à productivité élevée.

13. Dans les pays développés, la disparition progressive de l'État-providence, la réduction des coûts provoquée par l'intensification de la concurrence, l'affaiblissement du pouvoir des syndicats, la déréglementation du marché du travail, le progrès technologique et l'évolution de l'organisation du travail ont entraîné une augmentation du nombre d'employés à temps partiel et une hausse du nombre d'intérimaires employés par les agences de travail temporaire ou ayant un contrat personnel. La précarité des diverses formes d'emploi intérimaire fait qu'il est plus difficile pour le travailleur d'obtenir des prestations sociales et de jouir de la protection matérielle qu'accorde le système de sécurité sociale en cas de difficulté économique. Cependant, la forte croissance de l'emploi à temps partiel dans certains pays, comme les Pays-Bas, illustre souvent le choix que font certains de conjuguer le travail et les responsabilités familiales, ce qui a des effets positifs sur le taux de participation des femmes au marché de l'emploi.

14. Certains faits donnent également à penser que l'évolution des politiques du travail visant à accroître la souplesse du marché de l'emploi a eu des effets néfastes sur les salaires réels de la main-d'œuvre peu qualifiée et contribué ainsi à creuser les écarts de salaire. Les inégalités de salaire dans un même secteur se sont également accentuées dans les économies en cours d'intégration les plus dynamiques bien que les salaires réels de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans l'industrie manufacturière aient aussi augmenté, améliorant ainsi, dans l'ensemble, les conditions de travail dans ces pays. Les pays en développement qui restent tributaires des exportations de produits de base ont néanmoins été marginalisés dans une large mesure lors du processus d'intégration mondiale. Pour vaincre cette marginalisation, il faut libéraliser davantage le commerce des produits de base et réduire sensiblement la progressivité des droits, diversifier la production et augmenter la valeur ajoutée des exportations, y compris le traitement des produits de base.

### **III. Rôle des politiques macroéconomiques et commerciales : perspectives nationale et internationale**

15. L'objectif qu'est le travail décent pour tous doit s'inscrire dans le cadre macroéconomique global et ne saurait être atteint que moyennant un ensemble de politiques intégrées et cohérentes aux niveaux national et international. À ce titre, des politiques macroéconomiques viables et un programme équilibré de développement national qui conduirait à l'augmentation des taux de croissance économique sont impératifs aux fins de l'instauration d'un climat plus favorable à la réalisation des objectifs concernant l'emploi et la réduction de la pauvreté. Cependant, si la stabilité économique exprimée dans les principaux indicateurs macroéconomiques est importante pour stimuler l'investissement et la croissance économique, de nombreux pays ont appliqué des mesures de stabilisation trop strictes qui n'ont pas permis d'atteindre la croissance économique si essentielle pour la création d'emploi et la lutte contre la pauvreté. Il faut donc préserver les capacités budgétaires pour les dépenses publiques, surtout dans les situations de stagnation

économique et de stagnation de l'emploi ainsi qu'en cas de crise, lorsque des politiques anticycliques pourraient être nécessaires.

16. En outre, il faudrait adopter des politiques qui favorisent un climat économique propice, y compris des mesures de bonne gouvernance, des cadres politiques et réglementaires adaptés, des politiques macroéconomiques viables, la transparence, des lois adéquates sur les droits de propriété, l'infrastructure voulue et un secteur financier développé. Certaines institutions sont également essentielles, notamment des systèmes judiciaires efficaces, des institutions politiques solides et des administrations efficaces.

17. Pour faire du travail décent et productif pour tous un objectif central dans les politiques économiques, sociales et monétaires nationales, il faut également disposer de mécanismes permettant d'évaluer l'incidence des décisions à tous les niveaux en vue d'optimiser les possibilités de travail décent. Pour cela, l'engagement en matière d'emploi doit être pris par l'ensemble des pouvoirs publics, et les différents ministères et les banques centrales doivent tenir compte de l'effet qu'ont leurs décisions sur l'emploi. La participation de la société civile, dont les syndicats et le patronat, à ce processus peut contribuer à ce que les politiques soient équilibrées et largement approuvées par le public. Les pays peuvent également envisager l'élaboration de directives et d'aide-mémoire, y compris la mise en place d'un mécanisme d'examen par les pairs, à l'usage des décideurs, qui attesteraient l'engagement que prend tel ou tel pays et la priorité qu'il accorde à l'objectif du plein emploi et du travail décent dans l'ensemble de ses politiques.

18. Les gouvernements jouent un rôle clef dans l'instauration d'un climat politique propice au développement mais le renforcement de la coopération internationale en ce qui concerne les questions macroéconomiques et commerciales est également important. À l'échelon international, il faut absolument parvenir à une stratégie plus équilibrée et mieux coordonnée en matière de croissance mondiale durable et de plein emploi, notamment pour ce qui est du partage équitable entre les pays de la responsabilité du maintien de niveaux élevés de demande dans l'économie mondiale. Pour cela, il faut faire du travail décent et productif un objectif mondial à atteindre moyennant des politiques cohérentes dans le cadre du système multilatéral. Les institutions de coopération multilatérale et bilatérale pour le développement doivent faire en sorte que l'emploi figure au premier rang de leurs activités et lancer des programmes communs visant à favoriser la cohérence et les synergies entre elles.

19. Les gouvernements, quant à eux, devraient veiller à ce que les politiques soutenues par leur pays dans les instances internationales favorisent l'intégration cohérente de mesures économiques et sociales axées sur le bien-être et la qualité de vie. Pour cela, il faut intégrer totalement les politiques de l'emploi dans les stratégies nationales pour la croissance et le développement. Il faut également les placer au centre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. En outre, il convient de faire figurer les programmes d'emploi décent en bonne place dans les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

20. Nombre de pays en développement sont actuellement en concurrence pour attirer les investissements étrangers, ce qui peut entraîner l'affaiblissement de la réglementation, la réduction des prélèvements fiscaux, le déclin de la protection de l'environnement et la dégradation des normes de travail. Il faut donc promouvoir

une plus grande transparence et une plus grande cohérence et ménager aux pays la souplesse et la marge de manœuvre nécessaires pour gérer les investissements de manière que les avantages se matérialisent et que les effets négatifs, comme l'élimination des investissements nationaux, soient réduits au minimum. Il faut également une meilleure coordination et une plus grande transparence en ce qui concerne les incitations à l'investissement. L'investissement public, notamment dans les projets d'infrastructure qui requièrent une main d'oeuvre nombreuse et dans la gestion des ressources naturelles, est un élément complémentaire important en ce sens. Non seulement il crée des emplois et stimule la croissance par lui-même, mais il permet également, s'il est bien conçu, d'attirer d'autres investissements privés, ce qui conduit à la création d'autres emplois.

21. Si la libéralisation des échanges et l'intégration économique peuvent, à long terme, avoir des avantages socioéconomiques, ils supposent souvent des coûts d'ajustement considérables, dont la mobilité et la désindustrialisation. Il faut introduire les réformes commerciales progressivement et s'assurer que les marchés du travail sont prêts à chaque étape afin de rendre la politique commerciale plus favorable à l'emploi. Parfois, des garanties sélectives et temporaires peuvent être nécessaires dans le cadre d'une politique industrielle.

22. Il importe également d'améliorer la capacité de production et l'infrastructure commerciale des pays en développement afin qu'ils puissent profiter de la libéralisation des échanges de telle sorte que la croissance de l'emploi s'en trouve stimulée. L'appui technique devrait dès lors être renforcé en vue d'aider les pays en développement à surmonter les difficultés liées à la production et de permettre aux exportateurs de satisfaire la demande des marchés internationaux, dont des normes sanitaires et phytosanitaires de plus en plus strictes, de diversifier les exportations et d'accroître la valeur ajoutée de leurs produits avant de les exporter. Il faudrait également aborder la question de la hausse des droits pour les produits transformés.

23. Plusieurs projets menés par le système multilatéral et les donateurs nationaux, dont l'Union européenne, l'Organisation mondiale du commerce, la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour le développement, ont permis de constater l'importance pour les pays en développement, surtout les pays les moins avancés, de « l'aide au commerce » pour surmonter les difficultés liées à la production et à l'infrastructure et faire face aux coûts d'ajustement à court terme. Il importe désormais que le système multilatéral et les donateurs concrétisent les engagements qu'ils ont pris en faveur de la revitalisation et du renforcement de « l'aide au commerce ».

24. Enfin, les migrations de la main d'œuvre contribuent à soutenir l'activité et la croissance économiques des pays industrialisés, où le nombre de travailleurs diminue en raison du vieillissement, où l'on manque de compétences dans la haute technologie et où les travailleurs nationaux dédaignent certains secteurs et certains métiers. Les migrations internationales pourraient jouer un rôle essentiel dans la stabilisation des marchés du travail, tant dans les pays qui importent de la main d'œuvre que dans ceux qui en exportent, notamment en contrant les effets néfastes de la « fuite des cerveaux » parmi le personnel qualifié qui émigre des pays en développement dans les pays développés. Il faudrait mettre l'accent sur les politiques qui permettent de tirer parti au maximum des avantages que présentent les migrations pour le développement.

#### **IV. Difficultés du marché du travail : concilier souplesse et sécurité sociale**

25. L'une des difficultés désormais communes aux économies en cours d'intégration est le fait que l'évolution structurelle et l'adaptation du marché du travail sont devenues des caractéristiques quasi-permanentes de l'économie des pays dans le contexte de la mondialisation. Il faut donc institutionnaliser également le système de protection sociale qui devrait y être associé. Cela suppose de réformer les systèmes de sécurité sociale, en particulier les aspects traditionnellement liés à l'emploi formel stable. Ainsi, si l'envergure et la portée des programmes de sécurité peuvent être modifiées selon que l'économie est florissante ou en récession, il conviendrait qu'un ensemble de politiques de base restent en place pendant tout le cycle économique afin de maintenir la sécurité des travailleurs et de ménager aux entreprises la possibilité de s'adapter. Cela suppose néanmoins de concevoir des systèmes dont la couverture serait plus vaste et plus diversifiée et de trouver un équilibre entre cotisations individuelles et solidarité. Le dialogue social est indispensable pour élaborer et exécuter ce type de programme, qui conjugue souplesse et sécurité, et nécessaire pour faire accepter le changement.

26. Si la protection de l'emploi et les politiques concernant le marché du travail sont toutes deux importantes pour assurer la sécurité des travailleurs, la première est souvent difficile à maintenir et des licenciements tendent à se produire fréquemment. Les politiques concernant le marché du travail peuvent contribuer à limiter les effets d'un licenciement sur la perte de revenu personnel et, partant, sur les dépenses de consommation et la croissance de la demande globale. Elles favorisent d'ailleurs la mobilité car elles incitent à saisir de nouvelles occasions en période de transition et permettent aux entreprises de s'adapter à un coût relativement faible. Il n'existe cependant pas de modèle unique et différentes combinaisons entre sécurité de l'emploi assurée au niveau de l'entreprise (législation sur la protection de l'emploi) et protection fournie moyennant un système de protection sociale sous forme d'assurance chômage et de politiques dynamiques concernant le marché du travail, pourraient offrir souplesse et sécurité dans des circonstances différentes. Les différentes politiques concernant le marché du travail doivent donc prendre en compte les divers stades du cycle économique ainsi que les différents types de chômage. Il faudrait donc que les besoins et les circonstances du pays, ainsi que le contexte social et historique, président à l'élaboration des politiques tout en tenant compte de la limitation des ressources et des capacités. Un dialogue social constructif en la matière s'impose.

27. La protection sociale est également un facteur clef pour dynamiser davantage l'économie et favoriser la mobilité de la main d'œuvre en garantissant une sécurité de revenu qui stabilise l'économie en période de récession. Il y a cependant des situations dans lesquelles l'État est trop pauvre et trop faible pour prendre des mesures concernant le marché du travail. Les mécanismes de gestion des risques peuvent alors s'avérer efficaces pour accroître le niveau de sécurité économique des travailleurs en période de perte de revenu. Il s'agit notamment de l'épargne, du crédit à la consommation, du crédit permettant de répondre aux besoins urgents et du financement des activités productives, de l'assurance mutuelle, de la formation et des travaux publics destinés à assurer un revenu en période de ralentissement économique ou de récession. Des programmes bien conçus et bien coordonnés visant à créer des revenus et à lutter contre la pauvreté constituent également

d'importantes mesures concernant le marché du travail dans les pays en développement. L'éducation pourrait également réduire le risque de chômage.

28. La mondialisation et la libéralisation des échanges ont également accru la nécessité d'adapter les nouvelles technologies plus rapidement pour rester compétitif. La pauvreté, l'analphabétisme, les barrières linguistiques et le manque de possibilités d'apprentissage empêchent surtout les femmes d'avoir accès à ces technologies et de s'en servir. Le savoir et les compétences doivent constituer un élément essentiel des stratégies de l'emploi car ils déterminent l'aptitude à l'emploi et la compétitivité de la main d'œuvre et le climat d'investissement global d'une économie. L'évolution rapide des compétences requises exige que l'on s'emploie à accroître le niveau d'éducation, surtout dans les pays en développement. Pour améliorer l'aptitude des jeunes à l'emploi, les pays souhaiteront peut-être envisager d'intégrer la formation professionnelle dans leur système éducatif, dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

29. L'intégration productive des jeunes au marché du travail, en particulier de ceux qui sont issus de milieux défavorisés, est nécessaire dans l'optique de la croissance présente et à venir, de la mobilité et de la cohésion sociales ainsi que pour mettre un terme à la transmission de la pauvreté de génération en génération. Pour ces raisons, et parce que les indicateurs concernant la part des jeunes sur le marché du travail sont relativement faibles, la question a été prise en compte dans les objectifs du Millénaire pour le développement et le Réseau pour l'emploi des jeunes a formulé plusieurs recommandations à ce sujet. Une stratégie globale devrait s'intéresser à quatre éléments : aptitude à l'emploi : investir dans l'éducation et la formation professionnelle des jeunes, et améliorer l'impact de ces investissements; égalité des chances : donner aux jeunes filles les mêmes possibilités qu'aux jeunes gens; esprit d'entreprise : faciliter le lancement et la gestion d'entreprises afin d'offrir des emplois plus nombreux et meilleurs; création d'emplois : placer la création d'emplois au centre de toute politique macroéconomique<sup>4</sup>. Les politiques visant à créer d'autres débouchés pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont essentielles et doivent s'accompagner de mesures ciblées permettant de surmonter les difficultés propres à de nombreux jeunes lorsqu'ils arrivent sur le marché de l'emploi ou qu'ils y restent. Il faut également prendre des mesures pour instaurer un climat propice aux affaires, informer les jeunes et les aider à créer de petites entreprises ou à y travailler et à passer de l'économie informelle à l'économie formelle. Pour intégrer l'emploi des jeunes dans les stratégies nationales de développement, il faut que les mesures visant à améliorer l'aptitude des jeunes à l'emploi soient un élément clef des politiques dynamiques concernant le marché du travail et des réformes éducatives.

## **V. L'emploi dans les zones rurales : les liens entre la productivité agricole et les activités non agricoles**

30. Dans de nombreux pays en développement et plus particulièrement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, le secteur agricole demeure le principal employeur, notamment pour les femmes. Par exemple, en Afrique subsaharienne, les femmes consacrent entre 60 et 80 % de leur temps à la production d'aliments destinés à la consommation familiale ou à la vente. Toutefois, des activités non agricoles, telles que les activités de transformation agroalimentaire et la fourniture de moyens de

production agricole, ont pris une importance croissante. Bien souvent, la seule chose que les pauvres puissent monnayer est leur force de travail; la viabilité environnementale, sociale et économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire sont donc tributaires de l'emploi rural. Étant donné que les activités agricoles représentent une part notable de l'économie des pays en développement, la voie recommandée pour sortir les zones rurales de la pauvreté consiste à créer des emplois décents mais aussi et surtout à accroître la productivité des activités agricoles et non agricoles.

31. Or, depuis de nombreuses années, les décideurs nationaux négligent les secteurs agricoles et ruraux. Il importe de prêter un intérêt accru au développement rural afin d'élargir les débouchés, de créer des emplois et d'augmenter la productivité. Cela ne doit pas pour autant se faire au détriment de l'évolution structurelle de l'économie vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, l'idée étant plutôt de ne pas oublier de venir en aide aux pauvres là où ils vivent et travaillent.

32. Des régimes fonciers inadéquats et un accès incertain aux ressources, à la formation et aux techniques, notamment pour les femmes, sont parmi les obstacles qui empêchent le plus souvent de créer un secteur agricole viable et productif dans nombre de pays. Afin d'améliorer la productivité, de donner aux pauvres des régions rurales des raisons d'investir et de gérer de façon viable les terres et autres ressources naturelles, et de réduire les disparités sociales, y compris les disparités entre les sexes, il faudrait aider les pauvres à faire valoir leurs droits sur les terres et sur des ressources telles que l'eau et les ressources génétiques des forêts, et à se procurer les techniques voulues. La réforme foncière peut jouer un rôle crucial à cet égard. L'infrastructure est également capitale puisqu'elle facilite l'accès aux marchés et l'augmentation de la productivité des activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales. La promotion de politiques à forte intensité de main-d'œuvre en vue de construire et de remettre en état les infrastructures rurales peut aider les travailleurs ruraux à acquérir de nouvelles qualifications, à trouver un emploi et à gagner leur vie.

33. Il faut aussi faciliter l'accès aux nouvelles techniques de l'information et des communications afin que les exploitants agricoles puissent mieux suivre l'évolution technique et les cours des produits et sachent où se procurer les moyens de production dont ils ont besoin et où écouler le fruit de leur travail. Le fossé entre zones urbaines et zones rurales en ce qui concerne l'information ne cesse de se creuser, ce qui a pour effet d'accroître les disparités de revenus et les inégalités sociales. Il faudrait donner un rang de priorité élevé aux technologies de l'information et des communications lorsqu'on s'intéresse aux besoins d'information des zones rurales, afin d'aider celles-ci à s'intégrer harmonieusement à l'économie nationale.

34. S'il est fondamental d'adopter des solutions à forte intensité de main-d'œuvre pour obtenir des gains de productivité, il est peu probable que l'augmentation de la production s'inscrive dans la durée si elle ne s'accompagne pas d'une évolution technique. Certains éléments de nature à accroître la productivité des travailleurs, notamment les techniques à forte intensité de capital telles que les tracteurs, peuvent entraîner une hausse de la productivité au détriment de l'emploi, en particulier à court et moyen termes. Étant donné que la perte d'emplois agricoles peut avoir de graves conséquences sur la pauvreté à court terme, il est impératif de prévoir des mesures d'accompagnement. De façon générale, les politiques agricoles dans les

pays en développement où la main-d'œuvre est abondante devraient préserver les emplois dans toute la mesure possible et éviter de mettre l'accent sur une mécanisation à outrance qui aurait pour effet de jeter de nombreuses personnes sur le marché du travail. Les pouvoirs publics devraient également prévoir des régimes de protection sociale adaptés en attendant que d'autres secteurs puissent absorber l'excédent de main-d'œuvre.

35. Sachant que les gains de productivité s'accompagnent fréquemment d'une réduction de la demande de main-d'œuvre, il est tout aussi important de soutenir la création d'emplois productifs dans le secteur non agricole, en particulier dans les zones rurales. Bien que le secteur agricole continue à employer une vaste majorité des pauvres vivant en zones rurales, d'autres secteurs fournissent désormais quelque 30 % des emplois ruraux dans les pays en développement. Le secteur rural non agricole peut avoir un effet de multiplication aussi bien sur l'emploi que sur le niveau de vie puisqu'il réduit le chômage et le sous-emploi et crée des activités génératrices de revenus, les revenus ainsi obtenus nourrissent la demande de nouveaux biens et services. Parallèlement, l'augmentation des revenus associée aux gains de productivité dans le secteur agricole entraîne la consommation de biens et services produits par le secteur rural non agricole, ce qui contribue à nourrir la croissance et à créer des emplois. Compte tenu des liens qui existent entre les activités économiques rurales agricoles et non agricoles et l'importance d'une diversification de la production pour faciliter la création d'emplois et la croissance, les pouvoirs publics devraient s'attacher à faciliter le développement d'activités non agricoles productives et rémunératrices afin de créer des emplois et de resserrer les liens entre le secteur agricole et le reste de l'économie. Outre l'enseignement scolaire, il importe de proposer un enseignement professionnel afin de permettre aux intéressés d'acquérir les qualifications spécialisées indispensables au développement des entreprises.

36. Les revenus provenant d'activités non agricoles permettent également aux ménages d'obtenir des prêts et de faire face aux risques qui les empêchaient de moderniser leur exploitation agricole. Il devient ainsi possible de faire des investissements cruciaux dans le secteur agricole afin d'augmenter la productivité et les revenus. Des stratégies de groupe, telles que des groupes de producteurs et des groupes féminins d'entraide, peuvent aider à surmonter les obstacles rencontrés pour accéder au crédit et aux marchés et atténuer les disparités dans la répartition du capital social. Bien souvent, les femmes n'ont accès ni au crédit ni aux garanties nécessaires pour obtenir un prêt. L'accès aux services financiers aide également les pauvres des zones rurales à se protéger contre les risques et élargit leurs débouchés économiques puisqu'ils peuvent faire des investissements modestes qui leur permettent de se constituer un capital au fil du temps. Il faut donc aller au-delà du microcrédit dans les zones rurales afin de répondre aux besoins du cycle de production agricole et faciliter les investissements dans de petits projets et du matériel de nature à améliorer la productivité. Les avantages du microcrédit sont bien connus, mais l'accès à des produits d'épargne sans risque et souples, des mécanismes de transfert de fonds bien établis et des services d'assurance est souvent tout aussi crucial.

37. Il importe aussi de faciliter le fonctionnement du marché du travail dans les zones rurales puisque la majeure partie des ménages ruraux louent leurs services soit de façon permanente soit de façon ponctuelle. Il faudrait renforcer les mécanismes de placement au moyen d'une meilleure information, de mesures incitatives et d'une

réduction de la fragmentation du secteur de façon à diminuer les coûts de transaction et à mieux toucher les personnes les plus vulnérables.

38. L'aide publique au développement permet aux pays en développement, notamment les pays les moins avancés, d'augmenter les investissements publics dans des domaines tels que la mise en valeur du capital humain dans les zones rurales, l'infrastructure rurale et la recherche agricole, qui de façon générale sont délaissés par les investisseurs privés. Tout en insistant sur le fait qu'il faut laisser aux pays la maîtrise des politiques, il faut accroître la part du financement national et international qui sert à la création d'emplois en zones rurales et plus précisément au développement du secteur productif, compte tenu des priorités nationales générales. Les apports d'aide dans le cadre de budgets pluriannuels pourraient aussi contribuer à atténuer les conséquences de chocs extérieurs sur l'emploi.

39. Toutefois, au vu des méfaits qu'ont les distorsions des échanges agricoles sur les producteurs locaux des pays en développement, il est impératif que les stratégies internationales de création d'emplois dans le secteur agricole abordent, notamment dans le cadre des négociations commerciales de Doha, les questions des échanges agricoles, de l'accès aux marchés et de la réduction des barrières commerciales. Il faudrait aussi qu'elles prennent pleinement en compte les besoins spéciaux des pays les moins avancés qui découlent de la disparition des traitements préférentiels, des fluctuations des cours et de l'augmentation de la concurrence. Par ailleurs, il faut atténuer les effets des fluctuations sur le cours des produits de base et les termes de l'échange des produits agricoles, ceux-ci ayant reculé de près de 50 % pour les pays en développement au cours des 40 dernières années.

## **VI. Rôle des petites et moyennes entreprises et industrialisation**

40. Il est certes indispensable de créer des emplois non agricoles dans les zones rurales tout en continuant à accroître la productivité agricole, mais cela ne peut remplacer une stratégie à long terme de création d'emplois, notamment dans les zones urbaines, qui passe par le développement durable du secteur industriel et du secteur moderne des services, notamment le secteur informatique et le tourisme. Il est donc crucial de parvenir à un équilibre entre les besoins des zones rurales et autres zones désavantagées, où se concentrent la majorité des pauvres, et la nécessité de disposer d'une base industrielle urbaine viable. L'industrialisation a un rôle capital à jouer en aidant les pays en développement à stimuler la croissance au moyen de la modernisation des installations industrielles et des gains de productivité, à créer des emplois et à augmenter les revenus afin de sortir la population de la pauvreté. Les pouvoirs publics devraient se doter de politiques industrielles dans des domaines où leurs pays disposent d'atouts potentiels. À cette fin, ils devraient instaurer un environnement porteur qui réponde aux besoins en infrastructure et facilite l'accès aux services d'appui afin d'accroître la productivité et l'accès aux nouveaux marchés. L'intégration des activités industrielles en amont et en aval peut favoriser le développement des petites et moyennes entreprises et, partant, la création d'emplois.

41. Les petites et moyennes entreprises constituent la tête de pont d'un secteur industriel fort. Toutefois, dans la plupart des pays en développement, plus de 90 % des petites et moyennes entreprises ont moins de 10 employés et la majeure partie

opère de façon informelle et n'est dotée ni de la personne morale ni inscrite au registre du commerce. Dans la pratique, les petites entreprises constituent le principal employeur d'une main-d'œuvre en augmentation constante. Les conditions de travail – rémunération, assurance chômage, protection sociale, droits sur le lieu de travail et dialogue social – y laissent beaucoup à désirer.

42. La valeur ajoutée par les petites entreprises qui opèrent dans le secteur informel reste faible, principalement parce que ces entreprises sont incapables de moderniser leurs pratiques, leurs techniques et leur savoir-faire et ne peuvent donc tirer parti des débouchés existants. À court terme, il faudrait donner la priorité aux gains de productivité, augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail en facilitant l'accès à un crédit abordable, en faisant mieux connaître les débouchés et les nouvelles techniques et en autorisant les travailleurs informels à s'organiser et à être représentés. Un meilleur accès aux marchés pour les producteurs informels et la reconnaissance des droits fonciers de facto par les autorités sont également indispensables pour aider l'économie informelle à se transformer. Les différentes composantes de la société devraient collaborer avec les petites entreprises et leurs employés afin d'améliorer les infrastructures et les conditions de vie, qui ont une incidence directe sur les conditions de travail, et de proposer différentes formules en vue d'offrir une meilleure protection sociale.

43. Compte tenu de l'importance de l'économie informelle dans nombre de pays en développement, notamment en Afrique, il faudrait s'intéresser très sérieusement à la question du renforcement des capacités institutionnelles nécessaires à l'intégration de l'économie informelle dans l'économie formelle en vue d'étendre à tous les travailleurs la protection sociale et les autres avantages découlant d'un travail décent. Des pouvoirs publics efficaces ont un rôle de premier plan à jouer pour encourager l'esprit d'entreprise, améliorer la protection sociale des travailleurs et renforcer le système de supervision afin de veiller au respect des normes de protection.

44. Les femmes sont généralement surreprésentées dans l'économie informelle, notamment dans les microentreprises les plus modestes, et leurs revenus sont faibles du fait de la discrimination ambiante sur le marché du travail. Étant donné l'importance de la contribution que les entrepreneuses apportent en créant des emplois et en participant à la croissance économique de leur pays, il importe de promouvoir et de faciliter le travail indépendant des femmes, le développement des petites entreprises et d'aider les femmes à accéder aux capitaux, à la technologie et à la formation en développant les mécanismes qui ont pour vocation de promouvoir l'esprit d'entreprise parmi les femmes, notamment les mécanismes de crédit mutuels et non traditionnels, et en établissant des liens novateurs avec les organismes financiers. Il faudrait veiller tout particulièrement à associer des représentantes de l'économie informelle aux mécanismes d'élaboration des politiques en vue de mettre au point des réglementations qui prennent en considération les besoins des femmes dans leur double rôle d'acteurs économiques et de mères et d'épouses.

45. Dans la plupart des pays en développement, les petites et moyennes entreprises ont du mal à trouver des débouchés et des fournisseurs intermédiaires et se heurtent à une concurrence féroce. Compte tenu de l'écart de productivité avec les grandes entreprises, il faut prévoir des politiques qui transfèrent les ressources aux petites et moyennes entreprises afin de les rendre plus productives et de les aider à proposer des rémunérations plus élevées et à protéger les droits des travailleurs. À cette fin, il

faut aider les employés et les chefs d'entreprise à acquérir de nouvelles qualifications, compte dûment tenu de la demande existant sur le marché du travail. Les pratiques commerciales devraient être modernisées et les possibilités de créer des réseaux et associations renforcées. Les organismes publics, en collaboration avec le secteur privé, devraient encourager les initiatives en ce sens. Une aide directe, dispensée dans le cadre de services au développement des entreprises, pourrait aussi contribuer à remédier aux principales défaillances des marchés, améliorer les chances de survie des petites et moyennes entreprises et rendre ces entreprises plus compétitives.

46. Il faudrait également que les entrepreneurs, même les plus modestes, puissent obtenir des prêts. Il conviendrait donc de créer de nouveaux types d'intermédiaires financiers pour les petites entreprises et d'encourager les banques commerciales à prêter aux petites et moyennes entreprises. Les banques centrales et les organismes de réglementation financière devraient mener une action volontariste à cet égard, en tenant compte dans les politiques suivies en matière de réglementation et de supervision de l'objectif qui consiste à aider les petites et moyennes entreprises à accéder aux services financiers<sup>5</sup>. Les pouvoirs publics et les banques centrales pourraient aussi envisager une série de mesures spéciales en faveur des petites et moyennes entreprises (programmes de garantie, systèmes d'information financière plus simples à utiliser et plus transparents, systèmes d'évaluation informatisés), afin d'atténuer les risques courus par les banques.

47. Faire face à la concurrence pose un problème particulier aux petites entreprises lorsqu'elles tentent de s'implanter par elles-mêmes sur des marchés où de grandes entreprises opèrent également. À l'inverse, lorsque les petites entreprises peuvent s'appuyer sur de grandes entreprises pour accéder aux marchés, aux ressources et aux techniques, la mondialisation offre des débouchés formidables. À cette fin, le secteur privé, notamment les entreprises leaders dans les filières d'approvisionnement mondiales et nationales, devrait aider ses petits fournisseurs à se moderniser afin d'améliorer la qualité et la fiabilité de leurs produits et services. Il est indispensable que les pouvoirs publics et les organismes officiels facilitent l'établissement de liaisons dans les filières d'approvisionnement où chacun trouve son intérêt, en élaborant une politique industrielle sans exclusive et en encourageant les entreprises leaders à conclure des accords avec les petites et moyennes entreprises sur une base volontaire. Il faudrait aussi veiller au respect de la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail dans tous les pays, dans la mesure où ces principes posent un ensemble minimal de règles dans une économie mondialisée.

48. Bien qu'elles puissent faciliter l'implantation sur de nouveaux marchés et entraîner des économies d'échelle, il faut veiller à ce que les liaisons dans les filières d'approvisionnement bénéficient véritablement aux petites et moyennes entreprises. La coopération entre entreprises, sous forme de groupements d'entreprises, peut aussi aider les petites et moyennes entreprises à rompre l'isolation et à réaliser des économies d'échelle et de gamme. Une politique institutionnelle qui aide les travailleurs pauvres à bénéficier largement de la croissance dynamique et des revenus procurés par les activités non agricoles passe par la modernisation des groupements de petites et moyennes entreprises. Il faudrait donc revitaliser les groupements présentant un fort potentiel de croissance, aider les travailleurs à passer de groupes d'entreprises sur le déclin à des entreprises adaptées aux réalités contemporaines et instituer de nouveaux groupements compétitifs.

49. Par ailleurs, il convient d'aider les entreprises informelles à nouer des relations commerciales avec les petites entreprises de l'économie formelle et d'inciter ces dernières à en faire de même avec des entreprises plus importantes, en vue de faciliter l'accès des entreprises informelles aux ressources et aux marchés. Les petites et moyennes entreprises du secteur informel obtiennent ainsi une certaine légitimité et un caractère officiel. Les petites entreprises des secteurs tant formel qu'informel peuvent renforcer leurs complémentarités en concluant des alliances sous forme d'associations professionnelles, de coopératives ou de groupes d'entraide dans des domaines particuliers.

## **VII. Incidences sur le développement durable**

50. Le développement durable repose sur trois piliers – le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Étant donné que la création d'emplois contribue à l'atténuation de la pauvreté et à la prospérité économique, il est clair qu'elle renforce les deux premiers piliers. En ce qui concerne le troisième pilier, l'impératif de la compétitivité, auquel les pays sont de plus en plus soumis, risque d'empêcher les pouvoirs publics de prendre les mesures voulues pour internaliser les coûts environnementaux et veiller à la protection de l'environnement si cela signifie demander aux producteurs nationaux de supporter des coûts plus élevés. Création d'emplois et protection de l'environnement ne s'excluent pas nécessairement et peuvent même souvent devenir compatibles. Par exemple, dans certaines conditions, une réforme de la taxe verte peut favoriser à la fois la création d'emplois et la protection de l'environnement, permettant ainsi de réaliser un double dividende. Le plus difficile est d'élaborer des politiques de croissance économique et de lutte contre la pauvreté qui puissent créer de nombreux emplois, notamment dans les régions où les ressources sont peu abondantes, protéger les ressources naturelles et être viables sur le plan de l'environnement.

51. Dans les pays industrialisés, les consommateurs font de plus en plus pression sur les entreprises pour que leurs produits et leurs procédés de fabrication nuisent moins à l'environnement. Les exigences et les habitudes des consommateurs ont commencé à transformer l'excellence dans le domaine de l'environnement en nouveaux marchés et en un facteur de compétitivité entre les entreprises et les produits. Il en est de même pour l'évaluation environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie. Le respect de l'environnement va bien au-delà du simple argument de vente et est désormais un facteur déterminant sur les places boursières, qui peuvent récompenser ou pénaliser les entreprises en fonction de leur politique environnementale. Il s'agit désormais d'adopter des stratégies novatrices, notamment des initiatives privées librement décidées, afin de prendre en compte systématiquement la qualité du point de vue de l'environnement, l'utilisation des ressources et l'équité sociale dans les décisions de consommation et la fixation des prix. À l'échelon national, les politiques macroéconomiques et les politiques sectorielles de développement peuvent faciliter l'adoption d'initiatives économiques compatibles avec le développement durable, par exemple au moyen de mesures incitatives de nature à encourager des modes de production et de consommation viables. L'essor de secteurs non polluants, notamment des services et des produits sans risque pour l'environnement, peut faciliter la reconversion de certains secteurs

économiques et contribuer à la création d'emplois dans des secteurs qui ne nuisent pas à l'environnement.

52. À cet égard, l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique, qui demandent beaucoup de travail mais exigent peu d'intrants, semblent ouvrir des voies prometteuses pour atténuer la pauvreté rurale dans les pays en développement, compte tenu des cours atteints par les produits issus de ce type d'agriculture dans les zones urbaines et les pays développés. Pour donner de bons résultats, il faut que les techniques écologiquement rationnelles soient soutenues par des réformes politiques et institutionnelles majeures qui garantissent l'accès à la terre, aux marchés, au crédit, à la formation et aux infrastructures. Il ne faut pas non plus oublier que de nombreuses barrières commerciales en vigueur dans les pays développés empêchent de tirer tout le parti possible de ce type d'agriculture. Le commerce équitable, qui garantit des revenus plus élevés aux petits producteurs des pays en développement, et l'étiquetage « produit de l'agriculture biologique » sont également prometteurs. Parallèlement, un appui technique dans le domaine des essais, de la définition de normes et du développement des marchés pourrait aider les producteurs qui ont opté pour des pratiques écologiquement viables à écouler leurs produits.

53. Dans la mesure où les entreprises étrangères tendent à utiliser des techniques moins polluantes, les investissements étrangers directs peuvent avoir des effets positifs sur l'environnement. Des innovations, telles que les techniques de production plus propres, les moyens de transport peu polluants, les technologies à fort rendement énergétique et les sources d'énergie renouvelables, ainsi que les nouveaux marchés créés dans leur sillage, joueront un rôle majeur à cet égard. Il faudrait prendre des mesures afin d'inciter les grandes entreprises à diffuser les procédés et les techniques de production les moins polluants dans l'ensemble des pays où elles opèrent. Cela permettrait non seulement de créer des emplois mais aussi de soutenir les objectifs du développement durable. À cette fin, les pays devraient placer l'adoption et la diffusion de technologies propres au centre des stratégies commerciales et de celles concernant les investissements étrangers directs, et combiner les évaluations des conséquences écologiques des nouveaux investissements avec des politiques de nature à promouvoir des modes de production et de consommation viables. On pourrait également envisager d'assouplir les conditions financières faites aux petites entreprises afin qu'elles investissent dans des techniques et des procédés de fabrication plus efficaces et moins polluants. Une possibilité pour faire progresser ces objectifs consisterait à créer des centres de production plus propres chargés de diffuser l'information et de promouvoir le développement technologique et des projets pilotes dans différents secteurs au plan local.

54. Dans les pays en développement, la recherche-développement dans les domaines des techniques écologiques, de l'écotourisme, de la gestion des ressources naturelles, de l'agriculture biologique et de la construction et de la remise en état des infrastructures offre des moyens de créer des emplois décents qui protègent et régénèrent l'environnement. Des installations axées sur l'écotourisme gérées par les collectivités locales se multiplient un peu partout et des pays tels que le Costa Rica sont parvenus à se doter d'une industrie du tourisme qui contribue au développement durable.

55. Par ailleurs, l'abandon des énergies non renouvelables au profit d'énergies renouvelables provenant d'une agriculture à forte intensité de main-d'œuvre

pourrait se révéler avantageuse sur le plan de l'emploi, notamment dans les zones rurales, tout en répondant aux impératifs du développement durable. Le Brésil, par exemple, est parvenu dès les années 70 à lancer un programme majeur de substitution du pétrole par l'éthanol extrait de la canne à sucre. Récemment, il a lancé un programme de production de biodiesel qui pourrait rapidement se développer. À l'heure actuelle, l'éthanol extrait de 1,8 million d'hectares de canne à sucre couvre plus de 35 % de la consommation de carburant automobile du pays. L'adoption de divers instruments économiques concernant les sources d'énergie et les effets sur l'environnement pourrait faciliter l'adoption de sources d'énergie moins polluantes. Lors de l'institution de taxes ou autres instruments économiques, il faudrait veiller à évaluer les effets globaux sur les conditions de vie de différents groupes sociaux et les conséquences sur les facteurs de production, compte tenu des autres taxes en vigueur.

56. Des efforts inlassables s'imposent pour sensibiliser tous les acteurs au fait que la création d'emplois s'inscrit dans le cadre du développement durable et doit recevoir une attention prioritaire. Le Pacte mondial, qui est une initiative librement consentie de responsabilité civique des entreprises, représente un important pas en avant à cet égard. On ne pourra progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable que si le public est informé et que la société civile s'engage activement en faveur du droit à vivre dans un environnement salubre et une société prospère sur le plan économique et ouverte à tous. Le dialogue social est un moyen essentiel pour élaborer et appliquer des stratégies qui établissent un équilibre entre les piliers économique, social et environnemental du développement durable aux échelons local, national et mondial ainsi qu'au niveau des entreprises.

## VIII. Conclusions

57. **Le présent rapport a montré à quel point il était important de faire du droit à un emploi décent un objectif mondial, conclusion à laquelle la communauté mondiale est parvenue dans le cadre du Document final du Sommet mondial de 2005. Étant donné le nombre élevé de chômeurs et le nombre encore plus élevé de « travailleurs pauvres », la difficulté est double puisqu'il s'agit d'augmenter aussi bien le taux de croissance économique que la qualité des emplois créés par celle-ci. Le fait que de très nombreux travailleurs soient classés parmi les pauvres dans les pays en développement illustre à quel point il faut créer des emplois suffisamment productifs et, partant, suffisamment rémunérés. C'est la raison pour laquelle il faut agir aussi bien en faveur de l'emploi que des gains de productivité. Une stratégie de nature à accroître la productivité et à multiplier les emplois à long terme doit donc avoir deux composantes : les investissements dans les secteurs économiques porteurs et le renforcement des capacités dans les secteurs qui emploient la majeure partie de la main-d'œuvre, et l'établissement de liens entre les deux composantes. Dans le contexte de la mondialisation, les pays devraient se doter de politiques qui leur permettent d'augmenter l'efficacité économique, de renforcer la protection sociale et d'offrir une certaine souplesse aux entreprises et une certaine protection aux travailleurs. Le dialogue social est fondamental si l'on veut élaborer et exécuter des programmes qui allient souplesse et protection sociale et si l'on veut faciliter le changement.**

58. Afin de progresser sur la voie du plein emploi et d'un emploi productif et décent pour tous, il faudrait prendre les mesures suivantes :

- Au niveau national, les pouvoirs publics devraient s'engager à atteindre le plein emploi et à permettre à chacun d'avoir un emploi productif et décent;
- L'emploi en tant qu'objectif politique devrait être pleinement intégré aux stratégies nationales de développement et de croissance. À cette fin, les pouvoirs publics devraient s'attacher à harmoniser les politiques sectorielles et les politiques macroéconomiques et à adopter des stratégies intégrées pour créer des emplois aux échelons national, régional et local;
- L'objectif d'un emploi décent et productif pour tous devrait devenir un objectif mondial et être mis en œuvre au moyen de politiques cohérentes dans un cadre multilatéral afin d'améliorer la coopération internationale concernant les questions macroéconomiques et commerciales et de mettre au point une stratégie mieux équilibrée et coordonnée, le but étant de parvenir à une croissance mondiale durable et au plein emploi, au moyen d'un meilleur accès aux marchés, de l'aide au développement, du transfert de technologies et de l'appui au renforcement des capacités institutionnelles, et de mieux partager entre les pays la responsabilité de maintenir la demande mondiale à un niveau suffisamment élevée;
- Il faut continuer à mettre l'accent sur l'objectif consistant à créer des emplois décents et agir en ce sens. À cette fin, le Conseil économique et social souhaitera peut-être envisager de lancer une Décennie en faveur du plein emploi et d'un emploi productif et décent pour tous.

#### Notes

<sup>1</sup> Rapport du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail sur un travail décent, présenté à la Conférence internationale du Travail à sa quatre-vingt-septième session, en juin 1999 (Bureau international du Travail, Genève, chap. I.

<sup>2</sup> Résolution 60/1 de l'Assemblée générale, par. 47.

<sup>3</sup> *Rapport sur les tendances de l'emploi dans le monde*, 2006, Bureau international du Travail, Genève, p. 2.

<sup>4</sup> Lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général, transmettant les recommandations du Groupe de haut niveau du Réseau pour l'emploi des jeunes, document A/56/422, par. 18.

<sup>5</sup> *La création de secteurs financiers accessibles à tous*, Département des affaires économiques et sociales et Fonds d'équipement des Nations Unies, 2006 (<<http://www.uncdf.org/francais/microfinance/bluebook/pub/index.php>>).